

Maître Olivier HASCOËT, membre de la **SELARL HAUSSMANN - KAINIC - HASCOËT - HÉLAIN**, Avocat au Barreau de l'Essonne, demeurant 140 avenue du Général de Gaulle, 91170 VIRY-CHATILLON - Tél. : **01 69 05 33 99**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES, au plus offrant et dernier enchérisseur,
au Palais de Justice, rue des Mazières - EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT et UN PARKING A ETAMPES (91150) – 5 rue des Moulins

L'adjudication aura lieu le MERCREDI 15 FEVRIER 2023 à 10 HEURES.

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences de la CAISSE DE CREDIT MUTUEL D'ETAMPES**, Société Coopérative de crédit à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY-COURCOURONNES, sous le numéro 785 193 541, dont le siège social est 3 rue Sainte Croix, 91150 ETAMPES, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié audit siège.

Ayant pour Avocat, Maître Olivier HASCOËT, membre de la SELARL HAUSSMANN - KAINIC - HASCOËT - HÉLAIN, Avocat au Barreau de l'Essonne.

DESIGNATION DES LOTS MIS EN VENTE

Dans un ensemble immobilier sis à **ETAMPES (91150)**, 5 et 7 rue des Moulins, cadastré section BE lieudit rue des Moulins numéros 292 pour 00 hectare 01 are 19 ca et 746 pour 00 hectare 29 ares 07 ca. Et plus précisément au **5 rue des Moulins**

Lot numéro 6 : Dans le bâtiment A, au premier étage face escalier, **UN APPARTEMENT de type F2** comprenant selon procès-verbal de description dressé le 11 mars 2020 par Maître Ronan LECOMTE, Commissaire de Justice associé à LONGJUMEAU (91) : une entrée avec dégagement mural, un séjour avec cuisine ouverte, une chambre avec placard mural, une salle de bain, un cabinet de toilettes.

SUPERFICIE (Loi Carrez) : **44,09 m²** - Et les 289/10.000^{èmes} des parties communes générales.

Lot numéro 36 : **UN PARKING** numéroté 8. Et les 15/10.000^{èmes} des parties communes générales.

► LES LIEUX SONT OCCUPES.

MISE A PRIX : 70.000 Euros (Soixante-dix mille euros)

(outre les charges clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Consignation indispensable pour enchérir par chèque de banque ou par chèque certifié

Fait et rédigé à VIRY-CHATILLON (91), le 9 janvier 2023 par l'Avocat poursuivant

Signé : Maître Olivier HASCOËT, membre de la SELARL HAUSSMANN - KAINIC - HASCOËT - HÉLAIN.

Nota : les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES.

L'Avocat poursuivant ne peut porter les enchères que pour la partie poursuivante.

Les amateurs devront justifier de leur état civil par la production d'un acte de naissance de moins de trois mois.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 heures à 12 heures, **sur rendez-vous par téléphone** au **01 60 76 78 77** ou au **01 60 76 78 68**, où il a été déposé sous la Référence Greffe 20/00168.

- **A Maître Olivier HASCOËT**, membre de la **SELARL HAUSSMANN - KAINIC - HASCOËT - HÉLAIN**, Avocat au Barreau de l'Essonne, demeurant 140 avenue du Général de Gaulle, 91170 VIRY-CHATILLON, **Tél. : 01 69 05 33 99**.

- Après de tout Avocat inscrit au Barreau de l'Essonne

- **Sur les lieux où une visite sera organisée le LUNDI 6 FÉVRIER 2023 de 9 heures à 10 heures** par la **SELARL COJUSTICE**, Commissaires de Justice à LONGJUMEAU (91) – **www.cojustice.fr**
